



Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres

Edition 2024

## AVANT PROGRAMME

### I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : **C.S.O 3\***

Date : **09 - 11 FEVRIER 2024**

Lieu : **DOMAINE DE SIDI BERNI - SIDI BETTACHE**

CSO 1\*

CSO 2\*

CSO 3

CND

CJC

Coupe du Trône

### II - CONDITIONS GENERALES

#### **POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX**

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclue la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

*Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres*

Le Président de l'événement

Fait, le



Approuvé par la FRMSE

Rabat, le 19 JAN. 2024



*Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé*

### III- INFORMATIONS GENERALES

#### *1- Organisateur*

Nom : **DOMAINE DE SIDI BERNI**

Adresse : Route secondaire 224 Sidi Bettache km 13 Skhirat

Téléphone : 06 61 22 13 69

Fax :

Email : sidiberni@yahoo.fr

Website :

#### *2- Comité d'organisation*

Président de l'événement : **CHARIF MOULAY ABDALLAH ALADUI**

Secrétariat du concours : Abderrahim Emmissa tel : 06 52 70 59 67 – Sofia Essakhi : 06 52 70 59 74

#### *3 - Directeur de l'événement*

Nom : **SAAD BENSALAH**

Téléphone : 06 61 22 13 69

Email : s.equichasse@gmail.com

Fax :

#### *4- Médecin de service*

Nom : Protection civile

Téléphone :

#### *5 - Délégué Vétérinaire (concours)*

Nom : Dr Abdelghafour KARDUM

Téléphone : 06 61 17 05 97

#### *6- Vétérinaire de permanence*

Nom : Dr Ahmed MABROUK

Téléphone : 06 61 49 49 61

#### *7- Maréchal ferrant*

Nom : Rahli Tarrik

Téléphone : 06 77 99 03 57

### IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

#### *1- Carrière de Concours*

Dimension : 120 x 60

Type de sol : Sol équestre

#### *2- Carrière de détente*

Dimension : 65 x 60

Type de sol : Sol équestre

#### *3- Ecuries*

Type de boxes :

Dimensions boxes :

Prix des boxes : Gratuit

Responsable Hébergement : Ahmed Barjan Tel : 06 52 70 59 65 – Taha El Karri Tel : 06 62 25 78 06



#### 4- Programme

Date d'ouverture des écuries : Jeudi 8 Février 2024 de 8H00 à 19H00

N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	Vendredi 09/02/2024	9H00	1.20- 1.25	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
2	Vendredi 09/02/2024		1.30- 1.35	Barème A FRMSE 274.2.5 Deux phases (Temps différé)
3	Vendredi 09/02/2024		1.10 - 1.15	Barème C FRMSE 239
4	Vendredi 09/02/2024		1.40 - 1.45	Barème A FRMSE 274.2.5 Deux phases (Temps différé)
5	Samedi 10/02/2024	8H30	1.10 - 1.15	Difficulté progressive FRMSE 269
6	Samedi 10/02/2024		1.30 - 1.35	Barème C FRMSE 239
7	Samedi 10/02/2024		U21	Barème A FRMSE 274.1.3 Deux phases
8	Samedi 10/02/2024		1.10 - 1.15 Amateur	Difficulté progressive FRMSE 269
9	Samedi 10/02/2024		U13	Barème A FRMSE 274.2.5 Deux phases (Temps différé)
10	Samedi 10/02/2024		U18	Barème A FRMSE 274.2.5 Deux phases (Temps différé)
11	Samedi 10/02/2024		1.20- 1.25	Barème A au chrono 277 <b>Derby</b>
12	Dimanche 11/02/2024	8H30	U21 Qualificative	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
13	Dimanche 11/02/2024		1.10 -1.15	Choisissez votre itinéraire FRMSE 271.1.2
14	Dimanche 11/02/2024		U18 Qualificative	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
15	Dimanche 11/02/2024		U13 Qualificative	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
16	Dimanche 11/02/2024		1.10 - 1.15 Amateur Qualificative	Barème A FRMSE 274.2.5 Deux phases (Temps différé)
17	Dimanche 11/02/2024		1.30 - 1.35 Qualificative	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
18	Dimanche 11/02/2024		1.20 - 1.25 Qualificative	Barème A FRMSE 274.2.5 Deux phases (Temps différé)
19	Dimanche 11/02/2024		1.40 - 1.45	Epreuve en 2 manches FRMSE 273.3.3.1

